

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 2 JUILLET 2024

**Le conseil de la municipalité de Saint-Ferdinand siège en
séance extraordinaire ce 2 juillet 2024 à 18 h 30
à la salle du conseil**

Sont présents : Audrey Ouellette, conseillère ainsi que Joël Fontaine, Jean-Claude Gagnon, Mathieu Henri et Roger East, conseillers formant quorum sous la présidence de Yves Charlebois, maire.

L'avis de convocation a été transmis au conseiller absent Jean-Paul Pelletier.

Assiste également à la séance : Viviana Magazzu, directrice générale et greffière-trésorière.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte par Yves Charlebois, maire

ORDRE DU JOUR

1. Offre de service - diagnostic de la perte de capacité au puits - secteur Vianney
2. Offre de service - mise aux normes des installations d'approvisionnement d'eau brute des sites de sources et puits Boissonneault et de l'ancien hôpital St-Julien
3. Mandat d'assistance - prélèvements d'eau aux sources municipales et aux anciens puits de l'hôpital St-Julien
4. Période de questions
5. Levée de la séance

2024-06-126 Mandat à LNA - diagnostic de la perte de capacité au puits - secteur Vianney

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'accepter l'offre de services professionnels de la firme LNA pour le diagnostic de la perte de capacité au puits VN/PE-01-11 (secteur Vianney) ainsi que la supervision des travaux de réhabilitation au montant de 15 405 \$ (taxes en sus) conformément à leur offre datée du 18 juin 2024. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2024-06-127 Mandat à Pluritec - mise aux normes des installations d'approvisionnement d'eau brute des sites de sources et puits Boissonneault et de l'ancien hôpital St-Julien

Il est proposé par Roger East et résolu d'accepter l'offre de services professionnels de la firme Pluritec pour la mise aux normes des installations d'approvisionnement d'eau brute des sites de sources et puits Boissonneault et de l'ancien hôpital St-Julien au montant de 15 000 \$ (taxes en sus) conformément à leur offre datée du 30 mai 2024. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2024-06-128 Mandat à Arrakis - prélèvement d'eau aux sources municipales et aux anciens puits de l'hôpital St-Julien

Il est proposé par Roger East et résolu d'accepter l'offre de services professionnels de la firme Arrakis pour le mandat d'assistance dans le dossier de prélèvement d'eau aux sources municipales et aux anciens puits de l'hôpital St-Julien au montant de 5 000 \$ (taxes en sus) conformément à leur offre datée du 24 mai 2024. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Période de questions

Aucune personne dans l'assistance.

2024-06-129

Clôture de la séance

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Mathieu Henri et résolu que la présente séance soit levée à 18 h 38. Adopté à l'unanimité.

Maire

Greffière-trésorière

Je, Yves Charlebois, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.